

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DU MEINE AU SAINTOIS
S.I.V.U. DE LA HAUTE MOSELLE
42 Route de Lebeuville à BAINVILLE AUX MIROIRS**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 10 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 10 octobre à 20h30

Le Comité Syndical du S.I.V.U., convoqué par Monsieur Maurice BARBEZANT Président du SIVU de La Haute Moselle, **était assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances.**

Date de la convocation : 07 octobre 2024

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents ou ayant donné pouvoir : 12

Titulaires présents : SCHLACHTER Marie, FRANÇAIS Martine, DOUMAZANE Loïc, VUILLAUME Sandrine, FRANCOIS Stéphane, GRECO Valérie, BARBEZANT Maurice, GENET Nicole suppléante de BERTRAND Pierre, BUZZI Claude suppléant de RICQUE Katy, MAHIEUX Stéphane, THAIZE Patricia, BRUSSEAUX Bénédicte.

Absents : MEYER Brigitte, MICHEL Florent.

Désignation du Secrétaire de séance : Loïc DOUMAZANE

Délibération 33/2024 : Financement projet école : décisions emprunts

Vu la délibération le 15 février 2022 votant la décision de souscription d'un emprunt pour 210 000€.

Vu la délibération du 22 avril 2024 votant le plan de financement initial mentionnant un besoin de financement que l'on arrondira à 1 100 000€.

Vu les différés de versements de certains fonds (notamment subvention FEDER) et du FCTVA versés en N+2, une aide momentanée en trésorerie sera nécessaire.

Vu le coût de cette aide (emprunt) momentanée dont les intérêts correspondraient à 100 000€.

Si l'emprunt à court terme n'est pas à l'ordre du jour, il vient néanmoins impacter le montant du besoin d'emprunt à long terme qui lui est à l'ordre du jour, c'est pourquoi, monsieur Le Président du SIVU, Maurice Barbezant propose de modifier le plan de financement ainsi :

Description des dépenses de l'ensemble du groupe scolaire		plan de financement		
Nature des dépenses	montant (€ HT)	financeurs	montant (€)	%
TRAVAUX	3 828 439,34 €	Région	300 000,00 €	6,62
1. VRD ESPACES VERTS	494 381,65 €	CLIMAXION	55 400,00 €	1,22
2. GROS-CŒUVRE/ DEMOLITION/DESAMIANTAGE	403 333,28 €	FEDER	922 000,00 €	20,35
3. CHARPENTE ENDUIT BARDAGE	1 063 188,80 €	Conseil Département	250 000,00 €	5,52
4. COUVERTURE ZINGUERIE ETANCHEITE	238 450,16 €	ETAT : DETR, DSIL	1 250 000,00 €	27,59
5. MENUISERIES EXTERIEURES	267 000,50 €	Agence de l'eau	223 971,00 €	4,94
6. MENUISERIES INTERIEURES MOBILIERS FIXES	215 491,60 €	Fonds Vert	200 000,00 €	4,42
7. PLATRIERIE ET FAUX PLAFONDS	168 206,00 €	Total subventions publiques	3 201 371,00 €	70,67
8. CARRELAGE FAIENVE SOL SOUPLE	84 740,00 €			
9. SERRURERIE	23 839,00 €	CAF	300 000,00 €	
10. PEINTURE Finitions intérieures (sols - murs - plafonds)	33 000,00 €			
11. CHAUFFAGE VENTIL GEOTHERMIE	525 521,42 €			
12. PLOMBERIE SANITAIRE				
13. ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	295 786,93 €			
14. CUISINE ET PORTE	15 500,00 €			
Maitrise d'œuvre AMO	540 391,66 €			
DIAG, CSPS, CT, LABELLISATION CONSULTATION MO, DIVERS	161 072,91 €	maitre d'ouvrage (commune ou EPCD) :	1 310 000,00 €	28,92
Coût sans les aléas	4 529 903,91 €			
ALÉAS REAJUSTEMENT DE PRIX	281 467,09 €			
Coût total du projet :	4 811 371,00 €	coût total du projet :	4 811 371,00 €	

Concernant le deuxième emprunt de longue durée Monsieur Le Président fait état des propositions qui lui ont été faites :

En termes de taux :

- le crédit agricole ne propose pas de prêt à un taux inférieur à 3.80%,
- la caisse des dépôts propose :
 - ✓ des prêts à taux liés à la durée du prêt : 3.46% sur 25 ans, 3.52% sur 40 ans en taux fixes.
 - ✓ des prêts à taux variables liés au taux du livret A +0,4% de marge fixe. Actuellement le taux du livret A étant de 3% ce qui donne un taux du moment à 3.4%

Le Comité Syndical après débat :

- **S'ACCORDE** à l'unanimité, sur une durée d'emprunt de 30 années.
- **DECIDE** de recourir à un emprunt d'un montant de 1.100.000 à taux variable basé sur le taux de livret A +0.40% de marge, que propose la caisse des dépôts

Le comité Syndical **AUTORISE** Monsieur Le Président Maurice BARBEZANT à signer l'ensemble des documents et contrats nécessaires à la bonne souscription de cet emprunt.

Le comité Syndical **AUTORISE** la modification du plan de financement du projet ainsi présenté.

Le secrétaire de séance
Loïc DOUMAZANE

Fait et délibéré en séance,
Le Président,
Maurice BARBEZANT

Acte rendu exécutoire après transmission au représentant de l'Etat et publication.

